

AVIS D'APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2024/03 AC
Acquisition d'équipements de formation en boulangerie et viennoiserie pour
Le centre de formation et d'apprentissage de Djerba
(Pour la Troisième fois)
(Selon les procédures simplifiées)
A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer pour la troisième fois un appel d'offres national pour l'acquisition d'équipements de formation en en boulangerie et viennoiserie pour le centre de formation et d'apprentissage de Djerba.
2. Les équipements prévus par le présent appel d'offres sont répartis en **Quatre (04)** lots comme suit :

Lot	Désignations
01	<i>Fours et étuves</i>
02	<i>Equipements pour préparation de patte</i>
03	<i>Chambre de fermentation contrôle</i>
04	<i>Table réfrigère</i>

3. La participation à l'appel d'offres doit être obligatoirement en ligne à travers le système d'achat en ligne TUNEPS.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS www.tuneps.tn.

4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS conformément au guide de procédures établie par haute instance de la commande public.

Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention "*Ne pas Ouvrir*" *Appel d'offres n°2024/03 AC-Acquisition d'équipements de formation en boulangerie et viennoiserie pour CFA Djerba* ».

L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé.

La valeur du cautionnement provisoire est égale à :

Lot n°	Montant du cautionnement en DT
01	1 500
02	500
03	300
04	400

5. La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 02/04/2024 à 10H00**. Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

6. La séance d'ouverture des offres est publique. La réunion de la commission d'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 02/04/2024 à 11H00** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

La commission d'ouverture des offres rejette automatiquement :

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).
- Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
- Toute offre parvenue ouverte.
- Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix unitaires en ligne.
- Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **90 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.